

Le même jour, les deux proconsuls se transportèrent au sein du Conseil de la Commune et y tinrent une séance solennelle. « Nous venons, dirent-ils, dessiller les yeux à un peuple égaré et séduit qu'on a entraîné de maux en maux. Nous venons arracher le bandeau qu'on a mis sur ses yeux... La conspiration avait des ramifications et les conspirateurs des complices. Il faut les dévoiler, les dénoncer et les envoyer par-devant les tribunaux qui en feront justice. Des esprits altiers et dominateurs vous conduisaient encore une fois sur le précipice où vous alliez retomber et vous perdre; car la Convention fait rentrer d'un souffle tous les ennemis de la patrie dans le néant... Bons citoyens, retournez à vos travaux, ranimez l'industrie, revivifiez cette Commune malheureuse... Veillez sur vous... Défiez-vous des serpents que vous réchauffez dans votre sein... Ah! ce ne sont pas les individus, c'est la patrie qui doit toujours fixer vos regards... »

Le Maire et plusieurs autres membres répondirent à ce discours, en adhérant aux conseils qu'on venait de leur faire entendre. Les représentants reprirent en insistant de nouveau sur leur appel au travail et aux vertus qui constituent le bon père de famille et l'honnête homme. Leurs paroles semblent avoir eu pour but d'arracher le peuple à l'activité politique pour le rendre à la vie privée. A la fin de la séance, le maire Bertrand dit : « Nous ne terminerons pas cette séance mémorable où la représentation nationale est venue instruire les magistrats et éclairer le peuple, sans exprimer la reconnaissance dont nous sommes pénétrés... Au nom du peuple, au nom du Conseil général, je demande aux représentants qu'ils me permettent de leur donner l'accolade fraternelle, en témoignage de l'union inviolable du peuple avec ses mandataires. »

Robespierre avait à Lyon des clients, des gens qui lui